



Communiqué de presse  
Paris, 17 septembre 2019

## POUR UNE E-SANTE QUI PROFITE A TOUS, LE CERCLE P ELABORE UN MANIFESTE ET DRESSE 5 PROPOSITIONS

**Cercle de réflexion, créée par Pfizer en 2016, qui travaille sur la place du patient dans la médecine de demain, le Cercle P et ses experts ont élaboré 5 propositions à l'issue d'une vaste consultation d'associations de patients. Rédigées sous forme de manifeste, ces propositions apportent des solutions concrètes, réalistes et facilement applicables aux enjeux de l'e-santé et de la prise en charge du patient : inégalités territoriales, accessibilité, accompagnement et suivi de patients, prévention...**

Capteurs en continu, applications dédiées, télédiagnostic, aujourd'hui, la prise en charge de certaines pathologies chroniques est déjà profondément transformée grâce au numérique et à ses applications. Demain quel que soit son âge, son lieu de vie, sa maîtrise du numérique, chaque Français pourrait bénéficier à distance de la surveillance de ses constantes vitales, d'un suivi nutritionnel, d'une séance de rééducation, d'orthophonie, partager ses expériences avec ses pairs et intégrer une communauté virtuelle.

Mais ces progrès ne pourront être pleinement effectifs qu'à condition d'un engagement et d'une mobilisation de tous les acteurs.

Préalablement à la rédaction du manifeste, *le Cercle P* a mené fin 2018 une grande enquête auprès des associations de patients pour recueillir leurs perceptions et leurs attentes sur des sujets tels que l'influence de l'e-santé sur le parcours de soins, la relation patient/médecin, les comportements (hygiène de vie, prévention, observance, ...) ou encore la protection et la sécurité des données de santé. Cette enquête a révélé<sup>1</sup> une adhésion globale à l'e-santé, assortie cependant de réserves sur les risques de création d'inégalités et de détérioration de la relation entre professionnels de santé et patients.

### CINQ PROPOSITIONS POUR UN DEPLOIEMENT EGALITAIRE DE L'E-SANTE

Ces 5 propositions s'inscrivent dans la logique et la dynamique voulues par le Gouvernement dans « Ma santé 2022 », dont l'e-santé est une priorité.

Le manifeste s'articule autour de trois enjeux majeurs :

- Faire de l'e-santé un levier de prévention et d'information accessible, identifiable et partagé par tous,
- Garantir à tous l'accès à l'e-santé et ses applications,
- Donner les moyens à tous les acteurs de santé d'informer et d'accompagner les patients vers l'e-santé.

#### 1. EXPLOITER, AU SEIN DE L'ESPACE NUMERIQUE DE SANTE (ENS), TOUTES LES FONCTIONNALITES DU NUMERIQUE ET DE L'IA POUR DIFFUSER EN MODE « PUSH » DES MESSAGES PERSONNALISÉS ET CIBLÉS DE PREVENTION A TOUS LES PUBLICS

Il s'agira d'exploiter et d'agrèger toutes les fonctionnalités du numérique (big data, chat bot, applications, objets connectés, voire réseaux sociaux...) et surtout de l'Intelligence Artificielle (IA) pour diffuser en mode « push », des messages personnalisés de prévention ou d'alerte en fonction des données collectées par l'ENS<sup>2</sup>. Concrètement, les outils et algorithmes d'IA iraient chercher parmi la masse de données hébergées ou agrégées sur cet espace numérique les informations pertinentes et nécessaires à l'élaboration et la diffusion de ces alertes.

<sup>1</sup> <https://www.pfizer.fr/infographie-le-santé-vue-par-les-patients-risque-ou-opportunité>

<sup>2</sup> Il s'agira d'un compte personnel unique, créé dès la naissance pour chaque citoyen, donnant accès à un portail personnalisé de services ainsi qu'à des applications de santé référencées. Il sera accessible sur tous supports (smartphone, ordinateur, tablette, borne interactive, ...) et permettra à chaque usager de gérer l'ensemble de ses données personnelles de santé ainsi que tous ses services numériques de santé.  
[https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/masante2022\\_rapport\\_virage\\_numerique.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/masante2022_rapport_virage_numerique.pdf)

## 2. METTRE EN PLACE UN *ROAMING* NATIONAL POUR REMÉDIER À L'INSUFFISANCE DE LA COUVERTURE DU RESEAU MOBILE DANS LES ZONES ISOLEES

Afin de n'exclure personne du processus d'e-santé, le *roaming*<sup>3</sup> national offre à chacun la possibilité d'utiliser son téléphone mobile, son smartphone ou sa tablette, même si le réseau de son opérateur n'est pas disponible. Les patients seraient ainsi en mesure d'accéder à Internet et aux différents outils d'accompagnement et services de santé, de gérer leur parcours de soins, d'accéder à leur espace numérique, de rester connectés même en étant dans les zones isolées et peu couvertes.

## 3. GENERALISER LA FORMATION SUR L'E-SANTE ET LES OUTILS NUMERIQUES DANS LES ETUDES MEDICALES ET LA FORMATION CONTINUE

L'intégration à la formation initiale et continue des futurs soignants d'un module relatif à l'e-santé favorisera le développement, chez les jeunes praticiens, d'une culture numérique en général et d'une culture de l'e-santé plus particulièrement. Les professionnels en exercice quant à eux pourront ainsi « prendre le train » de l'e-santé en accompagnant au mieux leurs patients.

## 4. INTEGRER LA COMPOSANTE E-SANTE DANS LE PARCOURS DE FORMATION DES PATIENTS EXPERTS

Former les patients-experts à l'e-santé est une façon de favoriser leur bonne connaissance des différents outils existants. Ils pourront ainsi, à leur tour, sensibiliser les patients au numérique, les informer, les guider et les accompagner vers les outils les plus adaptés.

## 5. INSTAURER ET FINANCER UN TEMPS MEDICAL NUMERIQUE DES SOIGNANTS AFIN DE LEUR PERMETTRE D'ACCOMPAGNER LES PATIENTS VERS LES SOLUTIONS ET OUTILS E-SANTE

Faire des professionnels de santé des référents dans l'accompagnement des patients vers l'e-santé contribue à guider les malades dans cet environnement du numérique en santé. Le financement ciblé d'un temps médical destiné à la formation numérique des patients trouve ainsi toute sa pertinence. Les professionnels de santé pourraient consacrer un temps spécifique à la présentation des solutions e-santé pertinentes (téléconsultation, suivi à distance, applis, etc.) ainsi qu'à l'explication de leur fonctionnement et de leurs bénéfices.

### LE CERCLE P

Le *Cercle P*, fondé par Pfizer France en 2016, a vocation à encourager une discussion prospective et une réflexion sociétale sur la place du patient dans le système de santé et la médecine de demain. Sa démarche vise à dépasser les analyses essentiellement techniques et scientifiques comme facteurs de transformation de la médecine, en proposant un regard différent, en s'attachant à la dimension humaine et en privilégiant une vision plus sociétale des enjeux de santé.

### LES EXPERTS DU CERCLE P

#### LAURENCE CARTON

Laurence Carton est secrétaire générale et membre du Conseil d'Administration de l'AFLAR (Association Française de Lutte Anti-Rhumatismale).

#### MAÎTRE CAROLINE HENRY

Caroline Henry est avocat, docteur en droit et enseignant à l'Université Paris-Dauphine. Elle intervient principalement en droit des médias et des nouvelles technologies ainsi qu'en droit de la santé. Elle siège au conseil d'administration du Healthcare Data Institute.

---

<sup>3</sup> Partage ou mutualisation des réseaux des quatre opérateurs dans les zones grises (avec notamment la mise en commun de tout ou partie des équipements entre plusieurs opérateurs, qu'il s'agisse de sites ou d'antennes). Grâce au *roaming*, le mobile se raccroche automatiquement au signal de la borne réseau la plus proche, quel que soit l'opérateur.

### **PR. PIERRE LE COZ**

Agrégé et docteur en philosophie, spécialité éthique médicale, Pierre Le Coz est professeur de philosophie et d'éthique à la faculté de Médecine de Marseille (Université d'Aix-Marseille-II).

### **PR. PASCAL PUJOL**

Médecin généticien spécialisé en cancérologie, Pascal Pujol est Professeur de médecine à la faculté de Médecine de Montpellier et chef du service d'Oncogénétique au CHU de Montpellier. Il est président-fondateur de la Société Française de Médecine Prédictive et Personnalisée.

## **Les experts consultatifs**

Afin d'élargir la réflexion, *le Cercle P* a intégré à sa démarche quatre experts consultatifs :

- Pr Antoine Avignon, titulaire de la chaire d'e-santé de l'Université de Montpellier,
- Pr Jean-Michel Chabot, professeur de santé publique à l'Université Aix-Marseille,
- Remi Choquet, ancien Directeur innovation Orange Healthcare, chercheur associé au Laboratoire d'Informatique Médicale (LIMICS) à l'INSERM
- Laure Guerout-Accolas, fondatrice de l'association Patients en Réseaux.

## **A propos de Pfizer**

Chez Pfizer, nous mobilisons toutes nos ressources pour améliorer la santé et le bien-être à chaque étape de la vie. Nous recherchons la qualité, la sécurité et l'excellence dans la découverte, le développement et la production de nos médicaments en santé humaine. Notre portefeuille mondial diversifié comporte des molécules de synthèse ou issues des biotechnologies, des vaccins mais aussi des produits d'automédication mondialement connus. Chaque jour, Pfizer travaille pour faire progresser le bien-être, la prévention et les traitements pour combattre les maladies graves de notre époque. Conscients de notre responsabilité en tant que leader mondial de l'industrie biopharmaceutique, nous collaborons également avec les professionnels de santé, les autorités et les communautés locales pour soutenir et étendre l'accès à des soins de qualité à travers le monde. Depuis près de 150 ans, Pfizer fait la différence pour tous ceux qui comptent sur nous. Pour en savoir plus sur nos engagements, vous pouvez visiter notre site Internet [www.pfizer.fr](http://www.pfizer.fr)

## **Contacts Presse**



Mélanie RIGAULT  
Responsable de la communication corporate  
06 80 00 74 14  
[melanie.rigault@pfizer.com](mailto:melanie.rigault@pfizer.com)



Fatima Hammouch  
Consultante RP  
01 45 03 66 15  
[f.hammouch@ljcom.net](mailto:f.hammouch@ljcom.net)